

Loi

Générale

modern

Loi n° 78/AN/14/7ème L portant approbation des comptes financiers de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour l'exercice 2011.

n° 78/AN/14/7ème L

Ministère
ASSEMBLÉE NATIONALE

Date de publication
25 février 2015

Numéro JO
n° 4 du 28/02/2015

Date du numéro
28 février 2015

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUÉ LA LOI DONT LA TENUEUR SUIT :

